

La formation prépare, en deux ans, des techniciens compétents pour la mise en place d'aménagements paysagers depuis leur programmation et leur conception jusqu'à la réalisation et la gestion, sur des espaces de nature et de dimensions très diverses : du jardin particulier au parc de loisirs, de l'espace vert urbain à un bord de route ou de rivière ...

## Compétences requises

Le technicien devra être capable de travailler et de s'intégrer dans une équipe. Il convient également d'être capable de fournir un travail physique sur le terrain.

## Poursuites d'études

Ce diplôme permet de poursuivre des études en : licence professionnelle, écoles d'ingénieurs sur concours spécial, écoles du paysage ou d'approfondir des compétences en spécialisation (maçonnerie paysagère, élagage, conduite engin, terrain de sport, ...).

## Débouchés professionnels

Les titulaires du BTSA Aménagements Paysagers peuvent postuler à des emplois au sein de différents organismes :

En Entreprise d'aménagements paysagers :  
Conducteur de travaux, technicien supérieur en bureau d'études, chef de chantier ou chef d'équipe, technico-commercial, ...

En collectivité territoriale :  
Technicien supérieur en bureau d'études, responsable des travaux paysagers au sein du service « jardin », responsable de la gestion des espaces verts au sein du service « jardin », chef de chantier ou chef d'équipe au sein du service « jardin », animateur/gestionnaire sur des sites naturels, ...

En jardinerie :  
Technico-commercial, conseiller en vente, ...

## Organisation de la scolarité par semestre

Année 1	Préparation du CACES ,Conduite tracteur et Mini-pelle visite et étude paysagère d'un espace géographique						
	Préparation à la recherche de stage	Mil infographie Autocad Photoshop	Présentation des types d'emploi pour un BTS AMP avec des témoignages 3 séances	Conception 3D un petit jardin avec Sketchup visite chantier par un responsable d'entreprise	Stage 2 semaines	Voyage 4 jours découverte aménagements paysagers	Stage 6 semaines
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Février	Mai	Juin début juillet
Année 2	Visite terrains de sport Ville de rennes création entretien voyage 2 jours festival in ternational des jardin de Chaumont sur Loire	Visite chantier ville de rennes visite diversification paysagère exemple Ville de Rennes eco-jardin	Stage 5 semaines	Visite chantier sur le thème de l'organisation	Visite chantier de création Ville de Rennes	Préparation aux épreuves terminales	Épreuves terminales
	Rencontres acteurs marchés publics et privé (UNEP,entreprises, métropole,département)			Conception d'un petit square Ville de Rennes			

## Modules communs (9,50<sup>h</sup>/hebdomadaire)

Organisation économique, sociale et juridique	87 h
Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
Langue étrangère (anglais)	116 h
Education physique et sportive	87 h
Pluridisciplinarité	24 h

## Modalités d'examen

Le diplôme est délivré en contrôle continu en cours de formation (50%) et en examen final (50%).

## Scolarité

Le lycée dispose de 110 chambres individuelles et quelques chambres doubles sur site. Les étudiants bénéficient du régime étudiant (sécurité sociale, mutuelle, carte CROUS). Des bourses d'enseignement supérieur peuvent être accordées.

## Modules professionnels (21<sup>h</sup>/hebdomadaire)

Traitement des données	72,5 h
Technologies de l'information et multimédia	43,5 h
Contextes déterminants des aménagements paysagers	130,5 h
Connaissances et gestion des végétaux	261 h
Techniques d'implantation et de construction par l'aménagement paysager	188,5 h
Gestion technico-économique des chantiers	101,5 h
Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager	130,5 h
Stage(s) 12 à 16 semaines	
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h
Module d'initiative locale (MIL)	87 h
Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 h

## Modules d'Initiative Locale et stages collectifs

Le BTSA «AMENAGEMENTS PAYSAGERS» propose de former un technicien supérieur qui devra mettre en œuvre et acquérir des qualités et compétences variées : compétences techniques, capacité d'organisation et d'encadrement, sensibilité artistique, notions d'arts plastiques.

Des professionnels de l'aménagement paysager collaborent à la formation au travers d'interventions sur des thèmes techniques notamment sur le terrain.

La formation est organisée en modules : en modules communs à tous les BTSA et en modules de domaine professionnel auxquels s'ajoute les Modules d'Initiative Locale (MIL).

### MIL Approfondissement des techniques d'infographie paysagère

Ce module vise à approfondir la maîtrise des outils d'infographie paysagère (autocad, photoshop, sketchup ) pour permettre aux étudiants d'être capables de produire des documents techniques de qualité répondant à des situations professionnelles qu'ils rencontreront en situation de stagiaires ou dans une activité professionnelle future.

Le support pédagogique est constitué de projets déjà définis en terme de conception pour lesquels les étudiants devront produire en autonomie, des documents de communication adaptés.

### MIL Etudes des Aménagements paysagers d'une région européenne dans un contexte de démarche agenda 21

Ce module vise à permettre aux étudiants de découvrir sur le terrain la politique d'aménagement de l'espace d'une autre région et d'élargir leur culture paysagère dans toutes les dimensions techniques, économiques, sociales et culturelles.

## Conditions d'admission

Pour candidater, il faut déposer un dossier de demande d'admission via le site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr). Pour connaître plus précisément les connaissances et compétences requises pour l'entrée dans la formation et motiver sa demande, il est indispensable de consulter les attendus du BTSA sur le site Parcoursup.